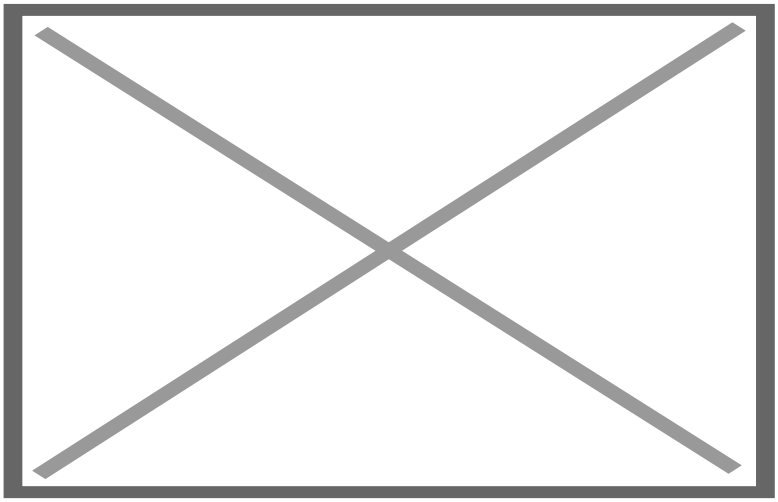
Sécurom

SPC Néo rejoint le groupe familial Figomex

Acteur reconnu en Charente depuis une trentaine d'années, SCP Néo vient de rejoindre le spécialiste dans la distribution d'EPI, Figomex. Le groupe familial, implanté en Pays-de-la-Loire affirme sa volonté de développer son ancrage régional à la Nouvelle-Aquitaine.



L'entreprise Figomex, spécialisée dans la distribution d'Équipements de Protection Individuelle (EPI), poursuit son développement. S'appuyant sur deux points de vente à Saint-Herblain (44), où se situe également son siège et son centre logistique, et à Dompierre-sur-Yon (85), le distributeur indépendant, également adhérent MasterPro et Sécurom, a repris depuis le 1er juillet 2025, la société SPC Néo, basée à Angoulême (16). « *Ce rapprochement s'inscrit dans une stratégie de croissance maîtrisée, visant à renforcer notre présence territoriale et à étendre notre réseau Securom, au service des professionnels de la sécurité et de la prévention des risques. SPC Néo conserve son nom et ses équipes, tout en bénéficiant désormais de la dynamique et des moyens du groupe Figomex* » résume Vincent Hervé-Pineau, qui est, avec son frère Pierre, à la tête de Figomex, entreprise créée par leurs parents en 1992. Avec cette acquisition, le chiffre d'affaires du groupe familial passe de 5 millions à 6,2 millions d'euros.

Un acteur reconnu en Charente

Créée en 1988 à Angoulême sous le nom de SPC (Société de Protection Charentaise), l'entreprise charentaise a débuté son activité en fournissant des vêtements professionnels et équipements de protection à destination des artisans et collectivités de la région. En 2009, elle est reprise par Christophe Lazard, qui lui donne une nouvelle impulsion en la renommant SPC Néo. L'année 2011 marque ensuite un tournant important avec l'installation dans un showroom moderne de 300?m² en zone d'activités des Avenauds, à Gond?Pontouvre (16).

Cette société bénéficie aujourd'hui d'une forte notoriété locale, acquise...

Veuillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter. Valider

Vous n’avez pas de n° d'abonné ?
Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

S'abonner à la revue